

Master 1 Droit fiscal

Par Oshas, le 26/11/2015 à 17:47

Bonjour à tous,

J'ai constaté que je me suis trompé de section, je reposte ici en espérant trouver réponse.

J'aimerais avoir quelques renseignements sur les M1 de la Sorbonne. Je vais tenter des demandées admission en M1 droit fiscal et M1 droit des affaires pour l'année prochaine. Seulement j'ai besoins de quelques précisions.

Quelle différence entre le M1 droit fiscal ufr 01 et le M1 droit fiscal ufr 05 (en termes d'effectif, de débouchés, d'accessibilité). Déjà j'ai cru comprendre que l'un relève du Droit public et l'autre du droit des affaires. Est-ce à dire que celui de l'ufr 01 vise les profils publicistes ? (J'ai une licence en droit privé).

Je voudrais aussi savoir s'il y a une grosse sélection en M1 que ce soit en fiscal ou en affaires? (particulièrement en fiscal). Est-ce des M1 très demandés par rapport aux effectifs attendus? Il faut dire que ça me triture car je suis étranger titulaire d'un diplôme étranger, et c'est seulement en L3 que j'ai eu une mention.

Côté ambiance et rythme, comment c'est ? Faut-il cravacher dur ?

Aussi que pensez-vous vous du M1 droit public, parcours fiscalité de l'université de Nice ? La mention "public" ne gêne pas ?

Merci d'avance :-)

Par Lexsail, le 26/11/2015 à 21:05

Bonjour,

Je peux me tromper mais normalement il n'y a que très peu de sélection en master 1. Certes l'entrée en venant d'une fac autre Paris se fait sur dossier mais il ne me semble pas que ce soit très sélectif. En revanche en Master 2 ... là on parle d'autre chose. C'est à ce niveau là qu'on peut vraiment analyser les débouchées. Il existe alors de nombreux classements sur le sujet (Classements SMGB ou notation Aeres).

En ce qui concerne les spécificités des masters parisien je ne peux pas trop vous aider étant d'Aix en Provence désolé. A Aix l'entrée au M1 Droit des affaires est facile. En revanche pour le M2 fiscalité de l'entreprise c'est assez chaud (14 sur 850 dossiers).

Par Oshas, le 01/12/2015 à 10:24

Bonjour,

Merci pour votre réponse Lexsail. Alors restant ouvert à tout autre établissement sachant que j'aurais à effectuer plusieurs demandes, pourriez-vous me parler un peu plus de ce M1 droit des affaires à Aix ?

Bien entendu si quelqu'un peut me donner les infos demandées sur le M1 de la Sorbonne, j'en serais ravi.

Par Lexsail, le 01/12/2015 à 11:30

Bonjour,

La fac d'Aix est plutôt bien réputée pour une fac de province donc ce M1 est pas trop mal. En ce qui concerne le programme je vous renvoie au site de la fac. Les enseignants sont plutôt bon.

Possibilité de prendre fiscalité en td (que je conseille avec compta en parallèle). Mais de mémoire c'est surtout centré sur la fiscalité de l'entreprise.

Petit bémol c'est que les notes en M1 à Aix sont (d'après moi) surévaluées et ca commence à se savoir. Mais bon c'est toujours bon de se prendre une mention bien ou très bien! (ce qui n'est quand même pas donné à tout le monde hein).

L'avantage d'Aix en fiscalité? l'accès pour ses M2.

Le M2 droit et fiscalité de l'entreprise est considéré comme un des meilleurs de province en droit des affaires (6 au classement SMBG). Il est lié au Magister (5 en fiscalité au SMBG) Il a le GROS avantage d'être en apprentissage! (je suis pas objectif c'est mon ancien master ^^). L'autre M2 est ingénierie des sociétés. Moins réputé mais la formation y est excellente!

Vous allez me dire pourquoi je parle des M2 alors que vous posez la question des M1? Tout simplement car ce qu'on va regarder plus tard c'est votre M2! Et que c'est plus facile de rentrer dans le M2 de la fac de votre M1.

Par contre pensez également à regarder, si vous vous destinez à devenir avocat, les IEJ!

Par Lexsail, le 01/12/2015 à 11:38

J'ai oublié un point essentiel: l'ambiance!!

Oui parce que travailler c'est bien mais c'est pas tout! Aix est une super ville étudiante, beaucoup d'étudiants ERASMUS et donc bonne ambiance. Certes ce n'est pas Paris ou il y a tout mais c'est à dimension humaine ce qui n'est pas plus mal.

L'ambiance de la fac: Bah c'est le droit hein, il faut pas s'attendre à trouver des babacool

entrain de fumer des pétards (ça c'est la fac de lettre juste à coté ^^)! Mais Je pense que c'est un peu pareil partout!! Surtout que la sélection des M2 approche... Et je parle même pas de l'IEJ!

Par Oshas, le 01/12/2015 à 20:49

Merci pour votre post très détaillé.

Vous pensez donc qu'il est plus aisé de se taper une mention à Aix ? (Bon c'est peut-être vous qui êtes super fort aussi :-D). D'ailleurs, j'ai l'impression que c'est un peu le bazar avec ces histoires. J'ai lu quelque part que le M1 droit fiscal de la Sorbonne est assez compliqué et donc, celui qui viserait le M2 du même nom devrait privilégier une fac plus "simple" pour booster son dossier. Ce que je trouve absurde, sachant qu'à Paris 1 la commission doit quand même avoir conscience du niveau de leurs propres étudiants.

Le M2 droit et fiscalité de l'entreprise, vous l'avez dit, est ultra sélectif. C'est quoi la recettemiracle-qui-fait-tout-péter pour y entrer ? Déjà, faire le M1 à Aix?

Par Lexsail, le 02/12/2015 à 08:24

Je pense que c'est plus facile oui! D'après moi ils augmentent les notes pour les dossiers des étudiants.

Par contre je n'ai pas vraiment de recette miracle pour le M2 désolé! être de la fac aide ça c'est sur!

Personnellement j'ai eu de la chance c'est tout! J'ai rencontré le directeur du Master à un forum étudiant ou j'allais pour ma copine et en discutant mon profil lui a plu (je savais pas que c'était le directeur du Master).

Par Oshas, le 03/12/2015 à 22:54

C'est noté. Je vous remercie beaucoup cher ami :-)

Par antmar, le 04/12/2015 à 05:28

Le M1 de droit fiscal de la Sorbonne a la réputation d'être difficile, mais il faut nuancer.

Comme tous les M1 de Paris 1, les mentions ne sont pas faciles à obtenir (elles commencent à 13), mais il est vrai que les notes en M1 de fiscal ont tendance à monter moins haut qu'en M1 droit des affaires (qui est le plus proche en termes de contenu).

À mon sens, il est difficile de dire qu'un M1 est plus dur qu'un autre dans une même université, surtout lorsque plusieurs cours sont communs aux deux M1.

En revanche, la composition des deux M1 n'est pas la même. Le M1 de droit fiscal est traditionnellement assez petit (environ 60/70 étudiants), alors que le M1 de droit des affaires comprend entre 280 et 400 étudiants selon les années.

La proportion des bons élèves de L3 qui choisissent le M1 de droit fiscal est aussi assez faible. Comme le M1 de droit fiscal est 100% fiscaliste, les bons étudiants choisissent le M1 de droit affaires (voire droit privé) pour rester généralistes et ne pas se fermer de portes s'ils veulent changer de voie.

Le M1 de droit fiscal n'a pas non plus les mêmes avantages pour la sélection des M2. À part dans le M2 de droit fiscal, où ils sont évidemment privilégiés, les étudiants du M1 n'ont pas beaucoup de places réservées. Le M2 droit des affaires et fiscalité du professeur Gutmann n'admet généralement qu'un étudiant du M1 Droit fiscal. Quelques places existent aussi dans le M2 OFIS, et plus rarement dans le M2 recherche droit des affaires.

Si tu veux venir à Paris 1 en M1, tu auras plus de chances d'être admis en droit fiscal qu'en droit des affaires, puisqu'il est moins demandé par les étudiants. Mais tu devras travailler dur, puisqu'il y a très peu de mentions (3 voire 4) dans ce M1.

Par Oshas, le 04/12/2015 à 14:45

Bonjour antmar,

[citation]Le M1 de droit fiscal de la Sorbonne a la réputation d'être difficile, mais il faut nuancer. [/citation]

Il faut nuancer à quel niveau?

[citation]Le M1 de droit fiscal n'a pas non plus les mêmes avantages pour la sélection des M2. À part dans le M2 de droit fiscal, où ils sont évidemment privilégiés, les étudiants du M1 n'ont pas beaucoup de places réservées. Le M2 droit des affaires et fiscalité du professeur Gutmann n'admet généralement qu'un étudiant du M1 Droit fiscal. Quelques places existent aussi dans le M2 OFIS, et plus rarement dans le M2 recherche droit des affaires. [/citation]

Je trouve ça curieux. J'ai consulté les fiches des M1 en question et ils sont quasi identiques en terme d'enseignements.

Est-ce à dire que le M2 Droit fiscal de M. Ayrault est le seul véritable point de chute ? Parce que pour résumer: l'étudiant de M1 risque de plafonner à 11 ou 12 de moyenne, et donc, pourrait avoir des difficultés à se trouver un autre M2 (hors Sorbonne) car devant concurrencer les candidats qui ont pu se taper de grosses mentions en M1. Si c'est bien le cas, selon votre expérience, où est-ce que les M1 arrive à se rediriger généralement?

[citation]Si tu veux venir à Paris 1 en M1, tu auras plus de chances d'être admis en droit fiscal qu'en droit des affaires, puisqu'il est moins demandé par les étudiants. Mais tu devras travailler dur, puisqu'il y a très peu de mentions (3 voire 4) dans ce M1.[/citation]

J'aimerais savoir où réside particulièrement cette difficulté.

Merci beaucoup!

Par antmar, le 04/12/2015 à 22:02

[citation] II faut nuancer à quel niveau ? [/citation]

Comme je l'explique, il faut nuancer puisque (i) les mentions ne sont pas faciles à obtenir quel que soit le M1, (ii) comparer les M1 de droit fiscal et de droit des affaires est assez difficile (60 étudiants c/ 250; proportion de bons élèves de licence).

[citation]Je trouve ça curieux. J'ai consulté les fiches des M1 en question et ils sont quasi identiques en terme d'enseignements.[/citation]

La façon dont se fait réellement la sélection des M2 est rarement indiquée sur le site d'une université. Paris 1 n'échappe pas à cette règle.

Les enseignements diffèrent beaucoup pour les matières avec TD. En M1 de droit fiscal, pas de TD de droit bancaire au S1; idem au S2: pas de droit des entreprises en difficulté, ni de droit des sûretés.

[citation]Est-ce à dire que le M2 Droit fiscal de M. Ayrault est le seul véritable point de chute ? [/citation]

Ce M2 est le seul point de chute [s]assuré[/s] à Paris 1 pour un étudiant qui plafonne à 12 de moyenne dans le M1 oui. Evidemment les 2/3 meilleurs étudiants du M1 ont accès à d'excellents M2 un peu plus généralistes, comme celui du Professeur Gutmann. Je parle ici des M2 en droit privé, je ne sais pas quels sont les débouchés du M1 en droit public.

[citation]Parce que pour résumer: l'étudiant de M1 risque de plafonner à 11 ou 12 de moyenne, et donc, pourrait avoir des difficultés à se trouver un autre M2 (hors Sorbonne) car devant concurrencer les candidats qui ont pu se taper de grosses mentions en M1. Si c'est bien le cas, selon votre expérience, où est-ce que les M1 arrive à se rediriger généralement?[/citation]

C'est à peu près ça, oui. Comme à Assas, l'accès à un M2 de Paris 1 est très loin d'être garanti à toute la promotion. Un élève moyen devra donc se tourner vers des M2 de Paris 1 plus accessibles (ex. M2 fiscalité du tourisme), ou des M2 d'autres universités moins sélectives (Créteil, Nanterre, etc.).

[citation] J'aimerais savoir où réside particulièrement cette difficulté. [/citation]

La difficulté réside globalement dans la notation. Dans les matières avec TD, les notes montent rarement haut à Paris 1 (la meilleure moyenne est à 15 en général), même chose dans certaines petites matières. Et, même si la moyenne de l'amphi au partiel est à 9 ou 10, peu de notes dépassent le 13 dans certaines matières. Ces deux facteurs (qui varient selon les enseignants) expliquent pourquoi dépasser 13 de moyenne à Paris 1 n'a rien d'évident.

Pour que tu te fasses une idée, il n'y a pas de mention bien (15/20) tous les ans dans chaque M1 (voire pendant plusieurs années). Lorsque j'étais en M1, il y a eu 2 mentions bien pour la première fois en 3 ans. Quant à la mention très bien (17/20), je ne crois pas qu'elle ait été décernée depuis un certain nombre d'années.

Par Oshas, le 05/12/2015 à 08:36

Dernières questions (oui j'exagère pardon :-D)

Qu'est-ce qui est déterminant pour l'admission en M2 recherche droit fiscal? Parce que je me demande maintenant si je dois faire ce M1 de la mort (si je suis admis) ou chercher un M1 plus "simple" ailleurs pour ensuite rebondir dans le M2 visé.

[citation]La difficulté réside globalement dans la notation. Dans les matières avec TD, les notes montent rarement haut à Paris 1 (la meilleure moyenne est à 15 en général), même chose dans certaines petites matières. Et, même si la moyenne de l'amphi au partiel est à 9 ou 10, peu de notes dépassent le 13 dans certaines matières. Ces deux facteurs (qui varient selon les enseignants) expliquent pourquoi dépasser 13 de moyenne à Paris 1 n'a rien d'évident.

Pour que tu te fasses une idée, il n'y a pas de mention bien (15/20) tous les ans dans chaque M1 (voire pendant plusieurs années). Lorsque j'étais en M1, il y a eu 2 mentions bien pour la première fois en 3 ans. Quant à la mention très bien (17/20), je ne crois pas qu'elle ait été décernée depuis un certain nombre d'années.[/citation]

Ouh c'est chaud là. Quel type d'évaluation prévaut essentiellement ? (Cas pratique, commentaire, qcm).

J'ai également vu que le S1 comprend un stage, comment s'organise t-il avec les cours ? L'établissement vous aide à en trouver un ?

Par antmar, le 09/12/2015 à 15:56

Comme pour toute admission en M2, le premier critère c'est les notes obtenues. Ensuite j'imagine que ça dépend de ta motivation, ta maîtrise de l'anglais et tes éventuels stages. Je n'ai jamais rien entendu de particulier sur le recrutement du M2 recherche droit fiscal de Paris 1.

Mais comme il n'y a pas que ce M2 là en droit fiscal, dans cette université ou ailleurs (Assas, Dauphine), tes notes seront de toute façon très importantes.

Tu as des raisons particulières de vouloir faire du droit fiscal ? Et quel droit fiscal: entreprises ou particuliers? C'est une spécialité dont il est délicat de sortir lorsqu'on a étudié que ça à l'université, et souvent on s'en fait une idée assez fausse avant le M1/M2.

S'agissant du type d'évaluation, c'est Paris 1 donc tu n'auras jamais de gcm. Ce sera

commentaire, dissertation ou cas pratique.

Aucune idée pour le stage au S1, mais je crois que peu d'étudiants choisissent cette formule (et quel est son impact sur les notes de l'étudiant?). Je ne suis pas certain que l'établissement t'aide à en trouver un.

Par Oshas, le 09/12/2015 à 21:01

[Citation]Tu as des raisons particulières de vouloir faire du droit fiscal ? Et quel droit fiscal: entreprises ou particuliers? C'est une spécialité dont il est délicat de sortir lorsqu'on a étudié que ça à l'université, et souvent on s'en fait une idée assez fausse avant le M1/M2[/citation]

C'est une matière que j'ai extrêmement appréciée en L3 malgré le côté rébarbatif des chiffres; un petit stage pendant les vacances m'a également mis en appétit. De l'avis général, c'est un domaine assez porteur, donc why not. En réalité, c'est dans l'optique du M2 que je souhaite "optimiser" mon M1 dans ce sens, car comme dit en haut, je pense d'office être désavantagé ayant fait tout mon cursus à l'étranger. De ton expérience, l'idée fausse vs l'idée réelle, ça donne quoi?

Par antmar, le 13/12/2015 à 19:06

La plupart de mes amis qui envisageaient de faire vraiment du droit fiscal à la fin de la L3 s'en sont détournés à la fin du M1. Certains ont bien évidemment poursuivi dans cette voie, mais le M1 est une sorte de révélation, puisque c'est le moment où tu commences à faire vraiment du droit fiscal.

Comme c'est un domaine assez spécifique, et à moins d'être certain de vouloir en faire toute sa vie, il vaut mieux faire un M1 plus généraliste (droit des affaires, droit privé). Tu pourras toujours faire un M2 de droit fiscal ensuite, mais au moins tu auras gardé une porte ouverte. Si tu veux absolument un M2, fais un cursus généraliste, ce sera plus simple.

Un cursus fait à l'étranger est toujours un plus dans certains domaines, comme le droit international, l'arbitrage, ou le droit des affaires (certains professeurs veulent des étudiants avec ce genre de cursus). Où étais-tu à l'étranger ? Tu as obtenu un deug en France ?

Par **Oshas**, le **17/12/2015** à **01:35**

Oui, je te l'accorde. Le droit est trop large pour se cantonner à des chiffres. Cela dit, quand je compare le M1 de P1 à des M1 comme celui de Nice (droit public, parcours fiscalité) ou de Paris Est, c'est le jour et la nuit (si tu consultes tu verras qu'ils ne font que du fisc). Moi qui pensait que P1 était justement le bon compromis par rapport à ceux que je viens de citer ^^

Non je n'ai pas obtenu mon deug en France, mais au Sénégal, ainsi que ma licence. Je suis actuellement en maîtrise de droit des affaires. Obtenir une admission dans un M2 français à partir d'ici, ce serait quasiment impossible. C'est par ailleurs pour cette raison que je me vois obligé d'y reprendre d'abord le M1 si je veux espérer. J'ai constaté que nos diplômes n'ont

pas vraiment la côte en France. Très souvent, on te refuse une admission pour cause de "niveau insuffisant" ou que sais-je, et ce, même en M1. Par contre l'avantage du cursus étranger dont tu fais cas, pourrait selon moi se manifester pour l'étudiant qui a déjà fait ses preuves en France, comme pour dire, que celui-ci présente des gages de confiance en terme de niveau.